

DÉPARTEMENT DE LA MILICE, DIVISION DES MAGASINS,
OTTAWA, 22 septembre 1870.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour votre information, que les 20 et 21 Maison de Skead, rue du présent mois, j'ai reçu des ingénieurs royaux le transfert des édifices George, casernes des (tels qu'indiqués en marge) ci-devant occupés par les troupes de Sa Majesté soldats. Maison d'O'Meara, en cette ville. Les dommages qui doivent être mis à la charge des troupes des officiers. Je recommande que si l'on n'a plus besoin des édifices en question, ils Maisons de Smith, rue York, casernes soient rendus aussi tôt que possible à leurs propriétaires respectifs. des soldats. Maison de Reynold, Hôpital. Je demeure, etc., THOS. WILY, Lieut.-Col., Directeur des Magasins. Hopital-Général, rue Bolton, casernes des soldats.

L'honorable Ministre de la Milice et de la Défense,
Ottawa.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,
OTTAWA, 23 septembre 1870.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer dans la présente, pour votre information, le rapport ci-joint de M. Pope, le garde-magasin, Montréal, donnant le détail des progrès qui ont été faits dans le démantèlement des fortifications de l'Île-aux-Noix ainsi que dans le transport des canons et des munitions, conformément à vos instructions à cet effet.

Je recommande que quand les canons et les munitions seront enlevés, la garde de l'île soit confiée à Cornelius O'Hara qui est un locataire sur l'île où il réside depuis un grand nombre d'années. En employant O'Hara au prix de 25 centins par jour, qui le rémunérera amplement de ses services, on pourra se dispenser de ceux de M. Thom qui n'a été employé que temporairement comme gardien, après le retrait des troupes, au prix de \$1.00 par jour.

Je demeure, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOS. WILY, Lieut.-Col.,
Directeurs des Magasins.

L'honorable Ministre de la Milice et de la Défense, etc.

MONTREAL, 22 septembre 1870.

MONSIEUR,—M. Thom m'informe que le camion est arrivé à l'île, et il fait la déclaration suivante :—

“ Nous sommes à l'œuvre, avons transporté le camion, trouvé les plate-formes trop pourries pour supporter la chèvre, mais avons démonté trois canons. Les ouvriers sont pleins de bonne volonté, mais nouveaux dans cette besogne ; j'espère, cependant, que les choses iront bien. Je n'ai pas encore employé les charrettes à bascule parceque je me propose de démonter tous les canons d'abord et que ce sera un nouveau genre d'exercice.

“ Quant à la poudre, je crois qu'il vaudrait mieux préparer la barge adaptée à ce but, avant de venir ici, car je ne pense pas en trouver une ici. J'aimerais à avoir quelques toiles de fourgon, parce qu'il n'y a rien de la sorte ici, et que je désirerais prendre toutes les précautions possibles contre les accidents.”

La barge destinée à transporter les munitions de l'Île-aux-Noix, est partie d'ici hier avec du fret pour Sorel, est attendue à St. Jean lundi prochain, et sera prête mardi à recevoir